

Charte

Coiffure SUISSE canton de Berne

Objectifs et tâches

- Nous voulons promouvoir la réputation de la profession et nous efforçons d'obtenir de bonnes conditions économiques pour la profession conditions cadres favorables
- Nous soutenons le maintien et la promotion d'entreprises de coiffure performantes de nos membres. Nous approuvons la libre concurrence, mais combattons la politique commerciale déloyale.
- Nous informons nos membres sur nos activités via notre site Internet.
- En tant qu'organisation faîtière, nous entretenons des contacts étroits avec les sections et soutenons ces dernières dans la défense de leurs intérêts régionaux et professionnels.
- Nous respectons la neutralité des partis politiques dans nos activités.
- Nous sommes membres de coiffure SUISSE National et de l'Union suisse des arts et métiers.
- Nous soutenons les activités de coiffure SUISSE et aidons à défendre les intérêts de l'association professionnelle
- Nous nous engageons, en collaboration avec l'Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle, pour une formation professionnelle sans faille.
- Nous représentons les intérêts généraux de nos membres en matière de politique des arts et métiers vis-à-vis de l'opinion publique et les autorités.

L'assemblée des délégués du canton de Berne est l'organe suprême.

La conférence des présidents cantonaux est un organe d'information et de coordination entre les sections et l'association cantonale.

Le comité de l'association cantonale est l'organe de direction pour une gestion efficace, économique et traitement orienté vers l'avenir des tâches à accomplir

- Organisation, responsables de cours Entretien et réalisation des cours interentreprises (CIE)
- Organisation, experts Entretien et réalisation des procédures de qualification, en bref PQ
- Recrutement de la relève, acquisition, soins et formation
- Recrutement de membres, acquisition, entretien et soutien

Burgdorf 2022